

Le métier d'interprète D'hier à demain

Thérèse Romer

Volume 30, numéro 1, mars 1985

Interprétation de conférence

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/003974ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/003974ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Romer, T. (1985). Le métier d'interprète : d'hier à demain. *Meta*, 30(1), 101–105.
<https://doi.org/10.7202/003974ar>

LE MÉTIER D'INTERPRÈTE D'HIER À DEMAIN

THÉRÈSE ROMER

Mon cher Jean,

C'est avec plaisir que j'accepte de « parrainer » votre adhésion à la prestigieuse AIIC (Association internationale des interprètes de conférence). Vous souhaitez (jeune, hardi et plein de talent, après quatre années d'expérience pratique comme interprète au Canada) faire carrière dans l'arène internationale et européenne. Prenons donc quelques moments pour scruter ensemble l'avenir. Où nous dirigeons-nous ? Vous me permettrez de commencer par regarder en arrière ... comme vous le ferez sans doute vous-même en abordant — si bientôt — l'an 2000.

HIER ET AUJOURD'HUI

Lorsque, jeune débutante comme vous, je postulais mon entrée à l'AIIC, nous étions une poignée : 250 interprètes professionnels dans le monde tout entier, essentiellement au service des Nations unies et des organisations internationales apparentées. Nous nous connaissions presque tous. Aujourd'hui, dix à vingt fois plus nombreux, nous travaillons pour une si vaste gamme de conférences, d'organismes et de « marchés » grands et petits — qu'il n'est plus possible de connaître tous ses collègues, ne serait-ce qu'au seul Canada.

Drôle de métier, drôle de profession, qu'il a fallu inventer de toutes pièces, pas à pas avec l'explosion des communications internationales — et des nationalismes — après la Deuxième Guerre mondiale. Au début, les conférences se contentaient des quelques anciennes salles, chargées d'histoire, dans les grandes capitales du monde. Mais tout comme, peu après la Première Guerre mondiale, le Palais de Versailles cédait le pas à Genève et au Palais des Nations — après la Deuxième Guerre on assistait à l'érection des Nations unies à New York (oh, un peu avant mon temps, même si un écolier m'ait déjà demandé si j'avais connu Napoléon...). Cependant, ce n'est qu'assez dernièrement que se sont multipliés partout, comme champignons après pluie, des palais des congrès conçus pour deux, quatre, ou dix mille congressistes, faisant la fierté de Tokyo, Tel Aviv, Caracas, Kampala ... ou Montréal.

Les conférences internationales ne sont plus réservées aux grands de ce monde — bien que ceux-ci n'aient point renoncé à leurs rencontres périodiques, accompagnées d'un protocole minutieux et d'une sécurité à tout rompre, auxquels se plient nécessairement les interprètes. Plus couramment, et plus modestement, notre travail nous met en présence d'un écheveau complexe d'intérêts et de causes (nationales, bilatérales ou multilatérales) allant des fabricants de micropuces, aux sportifs ou aux journalistes des Jeux olympiques, et en passant par des syndicalistes, des féministes, parfois même des chômeurs, mais avant tout des groupements professionnels (chercheurs, médecins, juristes, universitaires) ; souvent des fonctionnaires ; à l'occasion des artistes, des disciples d'un

parti ou d'une religion ; sans oublier les hommes d'affaires qui n'ont jamais tant eu la bougeotte.

En quoi cela a-t-il modifié la vision du rôle des interprètes ? Voix désincarnées sortant d'un enchevêtrement de microphones, de fils et de mini-écouteurs, figures anonymes tapies dans leur aquarium au fond de la salle, ils continuent à être engagés pour faire le pont entre les langues, entre le conférencier et son auditoire, entre le message et la cohue. Mais contrairement aux slogans et aux attentes, ni le gigantisme, ni le perfectionnement des équipements électroniques, n'ont fait grand-chose pour améliorer les communications internationales. [D'ailleurs, la même croissance vertigineuse — et décevante — a caractérisé notre métier au Canada, pendant l'effort massif de bilinguisation du pays sous le règne de Pierre Trudeau. Celui-ci vient de tirer sa révérence — ce qui rend le moment propice aux bilans et aux réflexions.]

En vous écrivant, je me fonde bien sûr sur ce que nous observons ici-même. Mais il ne faut pas oublier non plus la dimension internationale puisque, pour l'interprète de conférence sérieux, les deux volets restent importants.

Dans cette évolution assez fulgurante, quel a été le rôle de l'AIIC, l'association professionnelle qui a réussi à faire de notre métier une profession respectée sinon aimée ? J'ai vu l'AIIC accomplir trois tâches capitales : 1. en face de la croissance vertigineuse de ses effectifs, l'AIIC s'est attachée à sauvegarder la démocratie, l'égalité et l'unité parmi ses membres ; 2. elle a consolidé ses structures, son administration, ses finances ; et surtout, 3. d'une association essentiellement européenne, elle est devenue véritablement mondiale. C'était, je vous en assure, une sacrée besogne, accomplie grâce aux efforts et aux bonnes volontés d'un grand nombre de membres. Quelles seront, maintenant, les priorités d'action ?

LES TÂCHES DE DEMAIN

Certains prévoient une dégringolade de plus en plus marquée de la qualité professionnelle des interprètes. Je ne partage pas ce pessimisme, pensant plutôt que, comme dans toute autre profession, l'augmentation du nombre multiplie les compétences comme les faiblesses. (Évidemment, la question de la qualité des écoles ne perdra jamais de son actualité ; mais elle est en dehors de mon propos.) Le problème, au niveau de la pratique de l'interprétation, se situe ailleurs. Il s'agira de surmonter une notion assez ancrée dans une bonne partie du monde, voulant que tout ce qu'il faut pour bien tenir une réunion bilingue ou multilingue, c'est de se payer des cabines et des interprètes.

Or, il faut au contraire, si l'on veut établir de véritables communications à travers des barrières linguistiques, veiller à créer une série d'interfaces entre trois éléments essentiels, présents dans chaque conférence. Les trois devraient fonctionner de concert ; c'est hélas rarement le cas. Ces trois éléments sont :

1. Des participants avertis — y compris les présidents de séance, les conférenciers, les intervenants et l'auditoire.
2. Une équipe d'interprètes bien préparée et soigneusement choisie en fonction de son expérience, des connaissances et des compétences linguistiques de chaque membre, ainsi que du niveau de difficulté de la conférence.
3. Enfin, la mise en place et le maniement d'une installation technique convenable.

Une défaillance au niveau de l'un des trois éléments peut compromettre les deux autres. Les interprètes l'ont souvent appris à leurs dépens, sauf peut-être dans le circuit des grands organismes, tel celui des Nations unies, où l'on emploie régulièrement l'interprétation et où existent des mécanismes d'organisation de conférence et d'évaluation rôdés.

1. Les organisations professionnels de conférence

Devant la fréquence et la complexité croissante des conférences, apparaît actuellement une nouvelle profession, plus récente que la nôtre : celle des organisateurs de conférence. En prenant de l'expérience, ceux-ci apprennent à prévoir et à conjuguer les multiples aspects de toute rencontre : salles de réunion, chambres d'hôtel, repas, voyages, activités mondaines, tapis rouges, tambours et trompettes. Il va sans dire de nos jours qu'ils sont particulièrement sensibles au côté tourisme et affaires, ainsi qu'aux éléments physiques, palpables et chiffrables de leur travail. Quel nombre de tables et de chaises faudra-t-il ? Où iront les écrans et les projecteurs ? Quelles cabines et combien d'écouteurs prévoir ? Pause-café — ou pause-santé avec jus de fruits ? Tel repas à tant de couverts, telle excursion à tant du billet... Pour prendre les décisions voulues, on compte les corps (à asseoir sur les chaises, ou à disposer en cabine d'interprétation) comme on compte les verres à champagne et les garçons de table.

C'est nécessaire et complexe, oui, d'accord. Mais il y a plus complexe — et surtout, moins saisissable. Car dans ce schéma quelle place reste-t-il pour les interactions humaines, les susceptibilités culturelles et linguistiques, les relations intergroupes qui feront la pluie ou le beau temps pendant la réunion, enfin pour le fragile univers de la collaboration internationale ? Or, c'est principalement dans ce contexte intangible qu'évoluent les interprètes. Ils n'ont rien de palpable à vendre, hormis leur temps, le produit de leur matière grise et leur habileté à capter en vol la plus fugace des denrées : la parole.

Faut-il donc s'étonner que les conditions nécessaires à la réussite d'un service d'interprétation, définies au fil des ans par concertation au sein de l'AIIC, restent souvent en dehors des connaissances, sinon en marge des soucis, de l'Organisateur d'une conférence, soit professionnel, soit occasionnel ?

J'en conclus qu'il appartiendra à votre génération d'interprète d'établir de saines modalités de collaboration avec la nouvelle race des organisateurs de conférence. Et ainsi de mieux faire connaître, de mieux faire respecter aussi, le délicat équilibre qui est au cœur de toute réunion bilingue ou multilingue — si l'on veut sortir du cercle vicieux issu de l'idée qu'un bon service d'interprétation est simplement fonction de gros sous.

2. Une spécialisation plus poussée

Quand il y avait moins de conférences et moins d'interprètes, ceux-ci devaient être de brillants généralistes, capables d'aborder les questions de haute finance un jour, de lasers ou de désarmement un autre, des pêcheries ou du commerce de l'alimentation un troisième. C'est encore en bonne mesure ce qui se fait aujourd'hui. Les membres de l'AIIC, selon leur code d'éthique professionnelle, s'astreignent seulement à ne pas accepter d'engagements pour lesquels ils ne se sentiraient pas compétents. C'est déjà beaucoup — mais ça reste mince.

Heureusement, des signes de changement commencent à poindre à l'horizon. D'une part, les interprètes qui ont plus d'une corde à leur arc sont parmi les plus recherchés. Nous avons quelques collègues médecins, ingénieurs, physiciens, avocats ou informaticiens. Il va sans dire que leurs connaissances du domaine de leur compétence conjuguées avec une expérience pratique de l'interprétation de conférence deviennent doublement précieuses. Nous nous habituons donc à voir soit des interprètes en exercice décider de poursuivre des études dans un domaine qui les attire ; soit des professionnels qui, ayant déjà acquis une solide connaissance des langues, décident de pratiquer plus ou moins accessoirement l'interprétation de conférence. C'est sûrement une tendance à encourager.

D'autre part, l'interprétation elle-même, à côté de la traduction (écrite), est devenue l'objet d'enseignement universitaire. Des interprètes praticiens, devenus professeurs, ont approfondi et affiné leur discipline. Certains ont complété des thèses de doctorat (en France d'abord, puis en Allemagne et ailleurs) dont les fruits aident à hausser le niveau de la compétence professionnelle des nouveaux postulants, partout au monde. Enfin, le processus mental de l'interprétation continue à offrir un riche terrain de recherches, notamment en linguistique, en épistémologie, en pédagogie, en psychologie, en neurologie. Je ne peux m'empêcher ici de rendre un vibrant et affectueux hommage à une femme remarquable, précurseur dans ces voix nouvelles, ancien secrétaire général de l'AIIC, actuellement directrice de l'École des interprètes (ÉSIT) à la Sorbonne, Mme Danica Seleskovitch.

Sans souhaiter voir la profession verser dans un académisme stérile ou rigide, il me semble sain de laisser loin derrière nous les années du début, plus ou moins « héroïques », ou tout amateur prétendument polyglotte, armé de suffisamment de bagout, pouvait allègrement s'ériger en interprète de conférence.

3. Professionnalisme et sens des affaires

Toute structure est tributaire des conditions qui l'ont créée. C'est vrai autant de l'AIIC et de l'organisation de la profession d'interprète que de tout autre organisme. Il faut remonter aux origines de l'AIIC, à Paris en 1953, pour comprendre certains de ses orientations actuelles, dans l'ensemble admirables, mais à certains égards archaïques.

Faudrait-il ménager mes mots ? Ce serait trahir le respect et l'amitié que méritent les efforts remarquables des collègues qui ont bâti l'AIIC, et de ceux qui s'y dévouent aujourd'hui. Entre amis qui se font confiance, on se parle sans ambages. Or, l'AIIC est encore fortement tributaire d'une conception des professions libérales qu'on se faisait en Europe dans les années 50. Une profession vue comme service, exempte de tout aspect « *business* ». Sans publicité aucune. Méfiante du syndicalisme. Rigoureusement réglementée. Bâtie sur le concept des honoraires « minimum » uniformes, qui de fait se transmutent en maximum.

En même temps, deux autres influences coloraient les expériences initiales des interprètes en voie d'organisation. D'une part, le marché des conférences « privées », à l'époque relativement peu important par rapport à celui des organisations internationales, était largement dominé par des entreprises d'« intermédiaires » qui tentaient de fournir aux clients les services d'interprètes auxquels elles versaient des traitements dérisoires, tout en empochant la moitié ou les trois quarts des sommes déboursées à ce titre par le client. Ici l'AIIC s'est bien défendue, notamment en dénonçant de tels abus, et en poussant ses membres à exiger des contrats directs et transparents entre la conférence et l'interprète, ce qui est devenu pratique courante. Il reste cependant, au fond du cœur de chaque interprète, une méfiance sinon une phobie envers tout ce qui pourrait s'apparenter au pouvoir des intermédiaires.

D'autre part, puisque l'association était majoritairement composée d'interprètes *free-lance* ou indépendants travaillant surtout pour les « grands employeurs », Nations unies, Marché Commun, elle élaborait ses normes largement en fonction des besoins de ceux-ci. Or, les « grands employeurs » possèdent leurs propres structures de recrutement et d'organisation des conférences. (L'organisme en question définit ses besoins, compose ses équipes de « surnuméraires », appelle individuellement les interprètes concernés et leur offre un contrat temporaire en vertu duquel on leur verse leurs honoraires, sans que les interprètes eux-mêmes aient à supporter de frais reliés à leur travail.) Le secteur privé, composé d'employeurs qui organisent une conférence seulement à l'occasion, procède, bien sûr, autrement : la conférence confie le travail du recrutement, de la

composition d'équipes, des contrats, etc., à un interprète, de préférence chevronné. Cela peut représenter une somme de travail considérable, en principe rémunérée par l'employeur. En pratique, pour diverses raisons que je n'analyserai pas ici, cette fonction est exercée plus ou moins bénévolement, largement au profit des interprètes qui recevront des contrats. C'est une anomalie, sinon une injustice. C'est aussi une pratique qui a desservi les membres de l'AIIIC dans le secteur privé, en décourageant l'esprit d'initiative et d'innovation chez les membres et en favorisant ainsi l'expansion de nombreux marchés « gris » formés de non-professionnels.

Mais il y a des signes dans le ciel et sur la terre que le vent est peut-être en train de tourner : on voit, ici et là dans le monde, apparaître des coopératives ou des groupements démocratiques d'interprètes qui mettent en commun leurs ressources pour répondre aux besoins du secteur privé. La voie s'ouvre à l'expérimentation : il faudra élaborer, au sein de la profession organisée, de meilleures modalités de répartition des tâches et des fardeaux de la fonction d'encadrement. On en viendra peut-être un jour à accepter la notion que même les interprètes indépendants ont à prévoir certaines dépenses de travail pour être en affaires ; qu'il n'y a là rien de déshonorant pour les membres d'une profession libérale (en supposant que c'est bien la catégorie à laquelle nous désirons appartenir) ; et qu'il existe après tout des déductions fiscales conçues précisément pour répondre à cette réalité.

Voilà, la balle est lancée. En vous faisant part, mon cher Jean, de ces quelques observations (exemptes, je l'espère, de vœux pieux) je vous invite à continuer de faire votre métier au meilleur de vos capacités. À continuer de grandir en répondant à tous les nouveaux défis qui, peut-être plus dans notre travail qu'ailleurs, ne nous manquent jamais. À faire votre juste part pour une association qui nous a été appui et rempart, qui nous a unis malgré l'effet centrifuge de notre individualisme à outrance. Une association qui peut, avec raison, soutenir nos sentiments de fierté — et de solidarité.

Thérèse